

BIOETHIQUE - Entre confusion et responsabilité



0 Hiver 2002

DPI, DPN, sélection eugénique, cellules souches, brevetabilité du vivant, transfert nucléaire, clonage humain, chimères, embryons surnuméraires ou orphelins, embryons-médicament... Depuis 30 ans, les sciences du vivant ont fait des progrès considérables. En l'an 2000, le génome humain est décodé.

Enfin, depuis plusieurs mois, de nouvelles thérapies (génique et cellulaire) laissent entrevoir de nouveaux espoirs de guérison.

Cependant, entre la volonté de soigner, de traiter la souffrance et le mythe du " bébé parfait " ou de la " santé parfaite " la frontière est infime. Prenant conscience que la manipulation de la vie n'était pas sans conséquence sur l'avenir de notre civilisation, les scientifiques ont inventé un nouveau concept : la " bio-éthique ", comme si ce domaine échappait à la morale et à la responsabilité du législateur.

En outre, pourquoi légiférer sur le sujet ? Alexandre Soljenitsyne nous donnait la réponse à Harvard : " Les hommes ont besoin de faire des lois quand il n'y a plus de mœurs. " En effet, qu'est devenu l'homme pour son semblable : un matériau dans lequel on puiserait des pièces de rechange ou une personne, digne de respect et d'attention ? En d'autres termes, l'embryon humain est-il " humain " : les êtres humains participent-ils à une même humanité, ce caractère mystérieusement irréductible qui confère à tous une égale dignité ?

Parce que les mois à venir seront d'une extrême densité en matière de réflexion bioéthique, tant en France qu'en Europe, a été organisé ce colloque à l'Assemblée nationale sur " La bioéthique, entre confusion et responsabilité ".

ÉLIZABETH MONTFORT, 15 FEVRIER 2003.

BIOETHIQUE entre confusion et responsabilité . El. Montfort (dir) Avec : . C. Alfonse-Bedate . C. De Sola . G. Mémeteau . B. Seillier . Ph. de Villiers . Cal Al. Lopez Trujillo

DPI, DPN, sélection eugénique, cellules souches, brevetabilité du vivant, transfert nucléaire, clonage humain, chimères, embryons surnuméraires ou orphelins, embryons-médicament... Depuis 30 ans, les sciences du vivant ont fait des progrès considérables. En l'an 2000, le génome humain est décodé. Enfin, depuis plusieurs mois, de nouvelles thérapies (génique et cellulaire) laissent entrevoir de nouveaux espoirs de guérison.

Cependant, entre la volonté de soigner, de traiter la souffrance et le mythe du " bébé parfait " ou de la " santé

parfaite " la frontière est infime. Prenant conscience que la manipulation de la vie n'était pas sans conséquence sur l'avenir de notre civilisation, les scientifiques ont inventé un nouveau concept : la " bio-éthique ", comme si ce domaine échappait à la morale et à la responsabilité du législateur.

En outre, pourquoi légiférer sur le sujet ? Alexandre Soljenitsyne nous donnait la réponse à Harvard : " Les hommes ont besoin de faire des lois quand il n'y a plus de mœurs. " En effet, qu'est devenu l'homme pour son semblable : un matériau dans lequel on puiserait des pièces de rechange ou une personne, digne de respect et d'attention ? En d'autres termes, l'embryon humain est-il " humain " : les êtres humains participent-ils à une même humanité, ce caractère mystérieusement irréductible qui confère à tous une égale dignité ?

Parce que les mois à venir seront d'une extrême densité en matière de réflexion bioéthique, tant en France qu'en Europe, a été organisé ce colloque à l'Assemblée nationale sur " La bioéthique, entre confusion et responsabilité ".

- [La bioéthique, entre confusion et responsabilité](#)
- [Biotechnologies : l'état de la recherche sur les cellules souches adultes](#)
- [Droit médical et bioéthique](#)
- [Bioéthique : la protection conventionnelle est-elle possible et suffisante ?](#)
- [Le politique à l'épreuve de la bioéthique](#)
- [Le politique doit faire œuvre de paix](#)
- [La famille dans la défense des valeurs essentielles de la vie humaine](#)

DOCUMENTS. Chronologie. Législation comparée. Actualité législative...

- [Bioéthique, une chronologie](#)
- [Projet de loi de révision des lois françaises de bioéthique de 1994](#)
- [La législation bioéthique comparée des États membres de l'Union européenne](#)
- [Proposition de résolution du Parlement européen sur les incidences éthiques, juridiques, économiques et sociales de la génétique humaine](#)

20,00 €